



**DPC - 2 JOURS**

**ACCESSIBLE  
EN FORMATION CONTINUE**



**Lieu de la formation**

Centre de simulation en santé,  
CHU ou Faculté de santé d'Angers

**Contact**

Martin ABARNOU  
martin.abarnou@univ-angers.fr  
Tél. : 02 41 22 67 47

**Responsable  
de la formation**

Mickaël DINOMAIS  
mdinomais@les-capucins-angers.fr  
Médecin de Médecine Physique et réadaptation  
CHU-Faculté de santé Angers

**Adresse web**

[www.univ-angers.fr/fcsante](http://www.univ-angers.fr/fcsante)



**FACULTÉ  
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

# ANNONCER LE HANDICAP ET L'ACCOMPAGNER

## QUELLE ANNONCE DU HANDICAP ?

### — Présentation

L'annonce du handicap doit être distinguée de l'annonce de la pathologie ou de la lésion. C'est toujours dans la durée et dans l'accompagnement, que se noue le processus d'annonce du handicap. Elle n'est pas l'apanage du médecin. Elle est souvent multidisciplinaire. Le travail d'accompagnement et de soutien du professionnel doit articuler la clinique et les questions centrées sur les déficiences avec la question de l'accompagnement à la participation sociale. **Cette formation est réalisée via la simulation avec acteurs.**

### — Objectifs

- Accroître la compétence des professionnels de santé et des autres professionnels du secteur médico-social à communiquer avec la personne en situation de handicap et sa famille lors des étapes du processus d'annonce du handicap.
- Développer les capacités des participants à analyser des situations complexes, potentiellement douloureuses et conflictuelles.
- Développer les capacités des participants à analyser l'impact de leur discours sur les personnes accompagnées.
- Développer une réflexion sur une éthique de l'annonce du handicap.
- Mettre en lien son expérience professionnelle avec les connaissances théoriques abordées lors du programme.

### — Public visé

- Métiers du soin infirmier
- Métiers de l'appareillage
- Métiers des soins de rééducation
- Métiers médico-techniques
- Sages-femmes
- Médecins spécialistes et généralistes
- Professionnels du secteur sanitaire et du secteur médico-social

Pour plus de précisions concernant les publics consulter notre programme sur : [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr), (numéro de l'organisme : 1432).



Mise à jour | Avril 2018 | Impression service reprographie UA

16 boulevard Daviers | 49100 Angers  
Tél. 02 41 22 66 00  
fcsante@contact.univ-angers.fr

## — Programme

### Séquence 1 :

Du 1<sup>er</sup> au 8 octobre 2018

«Analyse des pratiques professionnelles avant la session présentielle»  
(1 heure)

#### Non présentiel

- La première phase consiste en un recueil préalable d'information en ligne qui sera complété afin d'analyser les pratiques du professionnel.

### Réunion 1 :

Le 11 octobre 2018

«Introduction et cadre théorique sur la notion de handicap»  
(7 heures)

#### Présentiel

- Présentation des participants, leurs besoins, leurs attentes
- Les représentations autour du handicap
- Le modèle social du handicap / L'éthique de l'annonce
- Représentations autour du handicap
- Impact des mots et des attitudes

### Réunion 2 :

Le 12 octobre 2018 (candidats non angevins) ou le 19 octobre 2018 (candidats angevins)

«L'annonce du handicap au pluriel : variété et complexité des situations et des enjeux - mise en situation par la simulation»  
(7 heures)

#### Présentiel

- Annonce du handicap via la simulation
- Place des proches et leurs accompagnements
- Evaluation des apprenants

### Séquence 2 :

du 17 décembre au 21 décembre 2018

«Évaluation de l'amélioration des pratiques Professionnelles»  
(1 heure)

#### Non présentiel

- La troisième étape concerne l'évaluation des compétences, par envoi par mail d'un questionnaire. Cette évaluation se veut à distance de la formation pour évaluer les éventuelles modifications comportementales des apprenants dans leur environnement professionnel.

## — À noter

### Organisation de la formation :

— Durée : 14 heures en présentiel et 2 heures en non présentiel

— Lieux de formation :

- Salle de formation du CHU d'Angers ou Faculté de santé (journée 1)
- All'Sims, Centre de simulation en santé (journée 2)

— Intervenants : Céline VERGNE Psychologue, Mickaël DINOMAS Médecin de Médecine Physique et réadaptation, Aurélien DUTIER Formateur en éthique médicale, Virginie SAOUT Médecin de Médecine Physique et de Réadaptation

### Modalités pratiques :

— Inscription : candidature en ligne sur le site internet jusqu'au 17 septembre 2018

— Début de la formation :

- 1<sup>ère</sup> session : octobre 2018
- 2<sup>ème</sup> session : janvier ou février 2019

— Nombre d'inscrits : 12 participants maximum

— Coût de la formation : 600 euros

— Financement : ANDPC pour les libéraux. Pour les salariés et les libéraux ayant soldé leur forfait ANDPC, possibilité de demander un financement auprès d'un OPCA (FAF, PM, FIF, PL, ACTALIANS...)



**FACULTÉ  
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

16 boulevard Daviers | 49100 Angers  
Tél. 02 41 22 66 00  
fcsante@contact.univ-angers.fr